

<i>Extrait du registre des délibérations</i>		
<b>Délibération – Comité syndical du 25 avril 2023</b>		
<b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b>  EN EXERCICE : 21  PRESENTS : 12  VOTANTS : 13  QUORUM ADMIN GAL : 11	<b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, COLETTE GONTHARET, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, YANN JACCAZ, PHILIPPE ROISINE ET PHILIPPE PRUD'HOMME  <b>EXCUSES :</b> RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FRANCK ROUBEAU, SEBASTIEN VIOLI, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRE BESSY, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI  <b>POUVOIRS :</b> CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO	<b>VOTES :</b>  POUR : 13  CONTRE : 0  ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 18/04/2023	<b>ABSENTS :</b> FRANCK PACCARD	

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE  
Rapporteur : Bérénice LACOMBE  
Délibération n°23-34

**Objet : Animation - Actions d'information et sensibilisation, demande de subventions**

**Considérant** le dossier de la phase d'études préalables (PEP) au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly, validé par le Préfet de la Savoie en date du 24 mars 2023,

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 1.5, portant sur l'information et la sensibilisation en construisant une culture du risque du bassin versant Arly, le contexte de l'opération est rappelé

Depuis la constitution des DICRIM par les communes, très peu d'actions de communication sur les risques ont été réalisées sur le bassin versant.

La phase d'études préalable du PAPI est une opportunité pour engager la définition et la mise en place d'une stratégie de communication à destination du grand public (scolaires, actifs, seniors, élus).

Cette action vise à définir une stratégie de communication afin de construire une culture du risque du bassin versant.

L'objectif est de communiquer sur les risques présents sur le bassin versant. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie de communication adaptée afin de cultiver la connaissance des risques potentiels :

- Connaissances des risques du territoire,
- Connaissance des bons gestes à adopter lors des événements,

